

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 08/04/2015

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 8 Avril 2015
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Jérémy VENON, Nicolas LAROCHE, Romain BONNET, Marie-Laure COLLON, Stevens DAVID, Olivier BOVE, Christian SANSEIGNE, COUPEROT Vincent

Etaient absents : Charly NICOLLE

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

- Vote du compte administratif du budget principal 2014
- Vote du compte de gestion 2014
- Affectation du résultat d'exploitation 2014
- Vote du compte administratif de l'eau 2014
- Vote du compte de gestion eau 2014
- Affectation du résultat service des Eaux 2014
- Vote des taux des taxes locales pour 2015
- Vote du budget primitif de la commune 2015
- Vote du budget primitif du service des Eaux 2015
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 08/04/2015

DELIBERATION N° 04_08 04 2015 : Vote du compte administratif du budget principal 2014

Visée par la préfecture le :

Budget Principal	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		96114.54	33.214.36			62.900.19
Opérations de l'exercice	154.301.93	132.482.06	16.373.97	38.875.36	170.675.90	171.357.42
Résultat de l'exercice	21.819.87			22.501.39		681.52
Résultats de clôture		41.080.31	- 10.712.97			30.367.34

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, 1er Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif de la commune de Fleys de l'exercice 2014, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif de la commune 2014 est approuvé à la majorité des votants.

DELIBERATION N° 05_08 04 2015 : Vote du compte de gestion 2014 Budget Principal

Visée par la préfecture le :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du budget principal 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2014 de ce budget ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 ;
- **DECLARE** que le Compte de Gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement Budget Principal 2014

Délibération n° 06 08 04 2015 : Affectation du résultat d'exploitation
2014

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT de la LA SF 1068 de 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-33.214.36 €		22.501.39 €	Dép.			- 10.712.97 €
				Rec.			
FONCT	96.114.54 €	33.214.36 €	- 21.819.87 €				41.080.31 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 :	41.080.31 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2014)	10.712.97 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2015)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2014)	30.367.16 €
Total affecté au c/ 1068 :	10.712.97 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	
Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2014) en dépenses de fonctionnement	

L'affectation du résultat d'exploitation du budget principal est approuvée à la majorité des votants

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 08/04/2015

DELIBERATION N° 07_08 04 2015 : Vote du compte administratif de l'eau 2014

Visée par la préfecture le :

Eau	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		26.932.16		12.423.48		39.355.64
Opérations de l'exercice	34.745.45	41.853.86	25.224.35	17.507.33	59.969.80	59.361.19
Résultat de l'exercice		7.108.41	7.717.02		608.61	
Résultats de clôture		34.040.57		4.706.46		38.747.03

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, ^{1er} Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif du Service de l'Eau de la commune de Fleys de l'exercice 2014, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif du Service des Eaux.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif du Service de l'Eau de la commune 2014 est approuvé à la majorité des votants.

DELIBERATION N° 08_22 04 2014 : Vote du compte de gestion eau 2014

Visée par la préfecture le :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du Service Eaux Assainissement de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 204 de ce budget ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 ;

Déclare que le Compte de Gestion du budget Service Eaux Assainissement dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 08/04/2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
Budget EAU 2014

Délibération n° 09 08 04 2015 : Affectation du
résultat service des Eaux 2014

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	12.423.48 €		- 7.717.02 €	Dép.		- €	4.706.46 €
				Rec.	- €		
FONCT	26.932.16 €		7.108.41€				34.040.57 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 :	34.040.57 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2014)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2014)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2014)	34.040.57 €
Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001 du BP 2014)	4.706.46 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DÉFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	
Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2014) en dépenses de fonctionnement	

Affectation du résultat d'exploitation du service de l'eau 2014 est approuvée à la majorité des votants

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 08/04/2015

DELIBERATION N° 10_08 04 2015 : Vote des taux des taxes locales pour 2015

Visée par la Sous-préfecture le :

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents formant majorité

DECIDE de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2015 et de les reconduire comme suit :

Taxes	Taux 2014	Taux 2015	Bases d'imposition 2015	Produit 2015 attendu
- T.H.	14.64 %	14.64 %	200.600 €	29.368 €
- T.F.B.	12.50 %	12.50 %	119.900 €	14.988 €
- T.F.N.B.	17.89 %	17.89 %	276.700 €	49.502 €
- CFE	20.17 %	20.17 %	4.800.00 €	968 €
			Total	94.826 €
Reversement FN GIR				16.710 € -----
TOTAL				78.116 €

DELIBERATION N° 11_08 04 2015 : Vote du budget primitif de la commune 2015

Visée par la préfecture le :

Après avoir rappelé les réalisations budgétaires de l'exercice 2014, le Maire présente les propositions du budget principal 2015 :

Fonctionnement :

Dépenses : 166.060.31 euros
Recettes : 166.060.31 euros

Investissement :

Dépenses : 169.192.68 euros
Recettes : 169.192.97 euros

Après étude en détail des articles de dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le budget primitif 2015 du budget principal.

DELIBERATION N° 12_22 04 2014 : Vote du budget primitif du service des Eaux 2015

Visée par la Sous-préfecture le :

Après avoir rappelé les réalisations budgétaires de l'exercice 2014, le Maire présente les propositions du budget du service de l'eau 2015 :

Fonctionnement :

Dépenses : 76.560.44 euros
Recettes : 76.560.44 euros

Investissement :

Dépenses : 24.415.00 euros
Recettes : 24.415.00 euros

Après étude en détail des articles de dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Service Eaux Assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le budget primitif 2015 du budget Service Eaux Assainissement.

QUESTIONS DIVERSES :

Travaux rue Prégirots reportés

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 20 h 20

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 04_08 04 2015: Vote du compte administratif du budget principal 2014

DELIBERATION N° 05_08 04 2015 : Vote du compte de gestion 2014

DELIBERATION N° 06_08 04 2015 : Affectation du résultat d'exploitation 2014

DELIBERATION N° 07_08 04 2015 : Vote du compte administratif de l'eau 2014

DELIBERATION N° 08_08 04 2015 : Vote du compte de gestion eau 2014

DELIBERATION N° 09_08 04 2015 : Affectation du résultat service des Eaux 2014

DELIBERATION N° 10_08 04 2015 : Vote des taux des taxes locales pour 2015

DELIBERATION N° 11_08 04 2015 : Vote du budget primitif de la commune 2015

DELIBERATION N° 12_08 04 2015 : Vote du budget primitif du service des Eaux 2015

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET		
Olivier	BOVE		
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		
Jérémy	VENON		